



**HAL**  
open science

# Intégration des immigrants et associations en France. Un essai d'approche croisée par l'économie et la géographie

William Berthomiere, Mathilde Maurel, Yann Pierrick Gérald Richard

## ► To cite this version:

William Berthomiere, Mathilde Maurel, Yann Pierrick Gérald Richard. Intégration des immigrants et associations en France. Un essai d'approche croisée par l'économie et la géographie. 2015. halshs-01157873

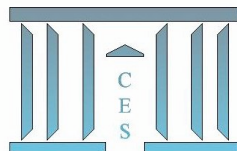
**HAL Id: halshs-01157873**

**<https://shs.hal.science/halshs-01157873v1>**

Submitted on 28 May 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Intégration des immigrés et associations en France. Un  
essai d'approche croisée par l'économie et la géographie**

William BERTHOMIÈRE, Mathilde MAUREL, Yann RICHARD

2015.01



# Intégration des immigrés et associations en France. Un essai d'approche croisée par l'économie et la géographie<sup>1</sup>

**William Berthomière**, Directeur de recherche au CNRS, Migrinter – Université de Poitiers

**Mathilde Maurel**, Directrice de recherche au CNRS, Centre d'Economie de la Sorbonne, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, FERDI

**Yann Richard**, Professeur, UFR de Géographie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Résumé** : Le thème de l'intégration est un des principaux angles d'attaque de la littérature scientifique consacrée à l'immigration. Il désigne un ensemble de politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics pour que des populations soient correctement insérées dans une société donnée. Dans cet article, l'objectif est de voir s'il existe une relation entre l'intégration des personnes appartenant à quatre communautés présentes en France (Algériens, Portugais, Turcs, Vietnamiens) et l'existence d'associations. La méthode repose sur le croisement d'une approche géographique et d'une approche économique, en mobilisant des données inédites issues du Journal officiel et de plusieurs enquêtes démographiques, notamment l'enquête TeO. On tente de voir d'abord si les variations régionales de la densité des réseaux associatifs communautaires explique la plus ou moins grande intégration des immigrés de ces quatre groupes. Ensuite, en utilisant plusieurs modèles, on tente de voir si l'appartenance à une ou à des associations non communautaires renforce l'adhésion des immigrés à des valeurs oppositionnelles au modèle culturel du pays d'accueil et si cela a une influence au moins indirecte sur leur intégration par l'accès à l'emploi.

Mots clés : associations, immigration, intégrations, économie appliquée, approche géographique

JEL : J15

**Abstract** : The issue of integration is key in the literature about migration. It refers to a set of public policies aiming at integrating foreign populations in a given society. This paper aims at investigating the relationships between the integration of four communities installed in France (Algerian, Portuguese, Turkish, and Vietnamese) and the presence of associations. The methodology is rooted on two approaches, quantitative economics and geography. It uses a new database, extracted from the *Journal Officiel* and several surveys, noticeably TeO. In a first step we ask whether the regional distribution and the density of associations explain the degree of integration of the migrants stemming from the four communities. In a second step we test whether memberships into an association increases or decreases the adoption of oppositional identities and if the latter influences the integration *via* the access to employment.

Key Words : Associations, Migration, Integration, applied economics, geography.

JEL : J15

---

<sup>1</sup> Cet article a été réalisé avec le soutien du labex DynamiTe. Les auteurs remercient également Christophe Imbert (INED) pour son aide dans l'acquisition de données statistiques indispensables.

Le thème de l'intégration est un des principaux angles d'attaque de la littérature scientifique consacrée à l'immigration. Le mot est utilisé pour la première fois en France par les pouvoirs publics en 1974 avec la suspension de l'immigration de travail et le lancement du regroupement familial (épouses en enfants mineurs). Il désigne un ensemble de politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics pour que des populations, immigrées ou non, soient correctement insérés dans une société donnée. L'objectif est l'assimilation dans la société majoritaire. Dans le sens donné par l'École de Chicago et par Emile Durkheim, l'intégration désigne aussi le processus par lequel un individu ou un groupe d'individus prennent peu à peu place dans une société. D'abord économique avec l'accès à l'emploi, elle se poursuit par l'apprentissage des normes qui président au fonctionnement de cette société. Cet apprentissage se fait principalement dans le cadre familial ou à l'école.

Des débats traversent les études de sociologie autour du thème de l'intégration. Pour certains auteurs, le processus n'est pas linéaire : dans de nombreux cas l'intégration par l'apprentissage de normes et de valeurs ne se traduit pas par une ascension sociale ; il arrive également que l'ascension sociale (signe d'une intégration économique) se fasse sans intégration culturelle (Safi, 2006). Par ailleurs, l'intégration prend des formes variées d'un pays à l'autre : contrats d'intégration (France, Suisse et Autriche), cours de langue obligatoire pour les nouveaux arrivants (Allemagne et France), tests à l'arrivée sur le territoire (Pays-Bas, Grande-Bretagne, Estonie, Danemark, Allemagne, etc.). Dans certains pays, l'intégration s'accommode même d'une ouverture aux particularismes culturels : le Royaume-Uni a pendant un temps pratiqué par exemple le multiculturalisme, en favorisant la représentation des minorités ethniques dans l'emploi public et en finançant les associations qui favorisent les relations interethniques ; aux Pays-Bas, il existe des institutions communautaires confessionnelles financées entre autres par l'Etat.<sup>2</sup>

Mohand Khellil (*Sociologie de l'intégration*) définit l'intégration de la manière suivante : « processus plus ou moins long grâce auquel un ou plusieurs individus vivant dans une société, étrangère par définition, manifestent leur volonté de participer à l'édification de l'identité nationale de celle-ci qui, sur le plan économique et social, prend à leur égard toute une série de dispositions propres à atteindre cet objectif ». Lorsque la notion est appliquée à l'ensemble de la population d'un pays, pas seulement les immigrés, on parle de 'socialisation'. Le processus implique l'action de deux acteurs : le pays d'accueil (à travers des politiques publiques par exemple) et la personne ou le groupe qui s'intègrent en parcourant une certaine distance. Il faut distinguer l'intégration de l'assimilation car cette dernière suppose la fin des relations avec le pays d'origine (rupture physique et culturelle).

Dans cet article, l'attention est portée sur la France, longtemps présentée comme un modèle d'assimilation dans ce qu'on a appelé le creuset français (Noiriel, 1998). Cette idée de creuset a été sérieusement débattue (Brubaker 2001, Simon and Amiraux 2006) et de nombreuses politiques publiques montrent que les gouvernements ont une vision plus large de la question migratoire depuis les années 2000 avec la prise en compte de la population musulmane par exemple pour lutter contre les discriminations ethniques. Toutefois, c'est bien l'approche jacobine qui continue de prévaloir (Beauchemin, Lagrange, Safi, 2011) avec en arrière-plan l'idée que l'intégration passerait par la rupture des liens avec le pays d'origine et des liens avec la population immigrante appartenant à la même communauté.

Notre objectif est d'étudier le rapport qui peut exister entre l'intégration des personnes appartenant à quatre communautés et l'existence d'associations en croisant une approche géographique et une approche économique. Nous cherchons à savoir s'il existe ou non une contradiction entre l'intégration et le fait d'appartenir à des associations. Le maintien de liens avec le pays d'origine et avec sa communauté, par le biais des associations communautaires, empêche-t-il l'intégration ? Pour contribuer aux débats sur cette question et apporter des éléments de réponse, nous proposons de mettre en regard l'intégration des membres de quatre communautés (Algériens, Portugais, Turcs, Vietnamiens) résidant en France avec la densité des réseaux associatifs. Nous avons choisi volontairement et échantillon de communautés car elles présentent des caractéristiques très différentes en terme de nombre, d'ancienneté, de rythme d'arrivée en France, etc.

Dans un premier temps, nous présenterons la méthode appliquée et les sources utilisées (Journal officiel et enquête TeO, principalement), après avoir fait un retour sur l'état de la recherche à propos le lien entre

---

<sup>2</sup> On trouvera un tableau européen des voies de l'intégration dans le numéro de juin 2009 de la revue *Sciences Humaines*.

intégration et réseaux associatifs. Ensuite, nous présenterons la géographie des associations communautaires liées aux quatre groupes de population choisis (associations algériennes, portugaises, turques, vietnamiennes). Notre tenterons de voir s'il existe une relation entre la géographie de l'offre associative et la géographie des performances de ces populations en matière d'intégration, en comparant les différentes régions de la France métropolitaine. Dans cette partie, nous observerons ce qu'on appelle la densité de l'offre associative (nombre d'associations des quatre groupes considérés dans chaque région) et nous ne prendrons en considération que les associations communautaires, c'est-à-dire exclusivement reliées aux communautés d'immigrés algériens, portugais, turcs et vietnamiens de première génération. Dans la troisième partie, la variable observée sera différente : l'attention se portera sur la tendance des membres des quatre communautés à appartenir à des associations, communautaires ou non. En utilisant plusieurs modèles, on tentera de voir si l'appartenance à une ou des associations renforce l'adhésion des immigrés à des valeurs oppositionnelles au modèle culturel du pays d'accueil (en l'occurrence la France) et si cela a une influence au moins indirecte sur leur intégration par l'accès à l'emploi.

## **I. Immigration, intégration et réseaux associatifs : l'état de l'art et les sources**

Vouloir explorer le lien entre l'intégration des populations étrangères et de leurs descendants et le dynamisme associatif semble aller de soi. Mais les données disponibles sont éparpillées et, plus globalement, l'accès à l'information demeure difficile. Parallèlement et dans l'esprit du rapport qu'a pu tisser la France avec l'immigration étrangère, le rejet de l'inscription de la problématique de l'intégration dans le cadre d'une rhétorique communautaire –en comparaison des approches anglo-américaines– a déplacé cette question dans le champ des études consacrées à la politique de la ville ou aux politiques éducatives spécifiques (type ZEP), puisque ces espaces sont devenus des lieux où la question de l'intégration sociale était plus urgente à cause de la concentration de populations immigrées (Schnapper, 2007 : 204).

La dialectique qui lie les pratiques associatives et l'intégration a donc été rendue plus complexe ne serait-ce que par l'action de l'Etat. Les gouvernements français qui se sont succédé depuis les années 80 n'ont eu de cesse de créer, recomposer ou bien redéfinir l'encadrement public de la priorité politique qu'est devenue l'intégration. La multiplicité des actions engagées et la diversité des réactions qu'elles ont suscitées participent à dessiner les contours de la notion d'intégration. Au début des années 1990, cette dynamique aura permis à Dominique Schnapper d'en synthétiser l'esprit en désignant l'intégration comme « le processus par lequel les individus participent à la vie collective par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation, l'adoption des comportements familiaux et sociaux, l'établissement de relations avec les autres » (1992 :18). Et Serge Paugam, plus récemment, a rappelé que cette notion ne saurait se réduire à la question de l'immigration et que « l'explication des problèmes de l'intégration est recherchée, non plus seulement dans les difficultés intrinsèques des populations immigrées au regard des normes en vigueur dans le pays d'installation, mais dans le fonctionnement –ou, plutôt, le dysfonctionnement– des institutions censées permettre l'intégration » (2014 :5)<sup>3</sup>.

Cet article vient donc ajouter à la connaissance des processus d'intégration en plaçant la structure associative au cœur de la réflexion, en l'observant à la fois dans des façon spatialisée et thématisée. En prenant appui sur les données fournies par le Journal officiel, il s'agit de privilégier –comme le suggérait Marie Poinot (2000 :49)– une approche fonctionnelle où les secteurs d'activité des associations viennent nous renseigner sur les dynamiques communes à l'ensemble des quatre groupes étudiés mais aussi sur leurs spécificités d'action ou d'engagement, observées notamment à l'échelle régionale. A cette lecture spatialisée, cette recherche ajoute un regard neuf sur les dynamiques associatives au prisme des valeurs et choix identitaires qui les animent grâce aux résultats fournis par l'enquête TeO (Trajectoires et Origines), première véritable étude de grande envergure conduite en France sur l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales. En cela, les conclusions livrées sur le caractère déterminant de l'adhésion à des valeurs oppositionnelles ou choix identitaire font écho aux réflexions livrées par D. Baillet dès la fin des années 1990, lorsqu'il différenciait les associations *sociétaristes* des associations à dimension communautaire dites *communalistes* (2000 :56). L'enjeu scientifique est donc de taille même si nous savons que toute recherche sur les associations, que toute volonté de catégorisation en situation d'immigration, portent en elle une faille

---

<sup>3</sup> Soulignons que D. Schnapper a pu évoquer cette perspective lorsqu'elle écrivait « les politiques publiques ne peuvent que viser à intégrer toutes les populations par l'intermédiaire de la citoyenneté et de la participation à l'activité économique, complétée par la protection de l'Etat providence. Aucun gouvernement démocratique ne songerait à mener une politique d'exclusion. C'est donc les modalités de ces politiques qu'il importe d'analyser » (2007 :203).

qui, comme le rappelait Jocelyne Streiff-Fénart, vient du fait que « l'évaluation portée sur les valeurs des immigrés est dépendante du point de vue à partir duquel on les considère ; et ce point de vue est en grande partie façonné par les conceptions nationales de l'immigration et du rapport aux étrangers, ainsi que par les arrangements institutionnels inspirés par ces conceptions, et les politiques publiques qui les mettent en pratique » (2006 :854).

### *Mouvement associatif et immigration : un lent processus vers l'égalité des droits*

François Boitard rappelait dans un article publié à l'occasion du centenaire de la loi Waldeck-Rousseau du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur la liberté d'association que la France et les associations « ont toujours entretenu des relations contradictoires, hésitant tour à tour entre la liberté et le contrôle particulièrement lorsque des étrangers sont de la partie » (2001 :5). La loi de 1901 qui permet donc la liberté d'association en France est certes le fruit d'un lent processus (en comparaison de la Grande-Bretagne qui l'autorise dès le XVII<sup>ème</sup> siècle) dans lequel les événements de 1789 ne feront que confirmer le sentiment de méfiance envers des dynamiques collectives potentiellement conspiratrices. Néanmoins, l'aboutissement qu'est la promulgation de la Loi de 1901 n'apporte aucune restriction à l'encontre de démarches associatives portées par des étrangers. Il faudra attendre le décret-loi du 12 avril 1939 pour voir cette liberté retirée aux étrangers et plus de 40 années s'écouleront avant qu'il soit abrogé par le gouvernement de François Mitterrand, le 9 octobre 1981 (Belorgey, 2000 ; Boitard, 2001). Si la loi ne le permet pas, les événements politiques que peuvent connaître certains pays d'origine des étrangers résidant en France ont toujours conduit à des formes de mobilisation, de regroupements par nationalités. Antoine Dumont (2010 :128) rappellent dans ces travaux l'exemple des Italiens actifs dans les associations antifascistes de l'entre-deux-guerres ou encore celui de l'Etoile nord-africaine, une association algérienne inscrite dans les mouvements pour l'Indépendance de l'Algérie qui fut créée en 1926 à Paris.

Il faut attendre les années 1980 et le passage d'une émigration temporaire à une phase de sédentarisation des immigrés pour que la problématique de la vie associative des migrants et de leurs descendants devienne un objet de recherche. Il faut que les dysfonctionnements des institutions censées permettre leur intégration (pour reprendre les termes de Serge Paugam) commencent à émerger dans le débat public (on citera la « Marche des beurs » en 1983) pour que les travaux de recherche soient financés par les services de l'Etat. Sans pouvoir développer ici l'imbrication progressive des questions d'intégration et de politique de la ville ou bien l'émergence de la question identitaire et de la transnationalisation des mobilisations et des sentiments d'appartenance<sup>4</sup>, il faut rappeler qu'il s'agit pas d'un mouvement propre à la France. Que l'approche privilégiée par les politiques publiques soit d'inspiration communautaire ou pas, la plupart des Etats converge vers la même interrogation sur l'ambivalence associative (Cattacin :2007).

A l'échelle française, les effets politiques, économiques et identitaires issus du caractère multidimensionnel de la problématique associative ont été explorés. Mais c'est surtout à l'échelle locale que la recherche a pu explorer la diversité de la dynamique associative. En 1997, la revue *Migrations Etudes* avait centré l'une de ses synthèses sur cette échelle d'analyse et avait pu insister sur le fait qu'« en dépit des multiples dysfonctionnements qui auraient pu être analysés, ce qui a orienté l'étude, c'est la mise en évidence du considérable travail intégrateur qu'effectuent les associations en tant qu'éléments actifs de la sociabilité locale, qui, s'appuyant sur le monde vécu des habitants des quartiers et l'organisation communautaire de la quotidienneté, contribuent au maintien du lien social et à la production d'un lien civil dont on peut penser qu'il constitue le moyen pour ces populations en déficit d'intégration « d'advenir » à une citoyenneté locale et participative. En-deçà d'un civisme d'implication dans les affaires de la cité, en-deçà d'une vision de la proximité sociale comme affaire civique ou affaire de contre-pouvoir, il s'agit de voir qu'elles reconstruisent

---

<sup>4</sup> Ces notions font écho à la problématique de la nationité définie par Benedict Anderson. Comme le rappelle Antoine Dumont, « plutôt que d'abandonner l'idée d'ethnicité associative, il convient de la refonder sur ce qui est au fondement de nombreuses associations de migrants, à savoir leur attachement à leur origine nationale, leur sentiment d'appartenance nationale. C'est ce sentiment que Benedict Anderson nomme la nationité (nationness), en l'opposant à la nationalité (nationality) : la seconde ouvre l'accès aux droits politiques, tandis que la première désigne le sentiment d'appartenir à une « communauté nationale » définie par une histoire, une culture, une religion et une langue (Anderson, 2002). Cette distinction permet de comprendre que la possession de la nationalité d'un Etat ne s'accompagne pas toujours d'un sentiment d'appartenance à la nation représentée par cet Etat » (2010 :128). Toujours selon Antoine Dumont, la nationité associative nécessite pour être appréhendée « non seulement de croiser les théories de la nationalité et de l'ethnicité, mais aussi de tenir compte du fait que cette nationité s'exprime à distance, à partir d'un autre Etat que celui auquel cette nationité est liée (2010 :128).

de manière quelque peu humble et invisible une « communauté civile » où dans les interactions humaines quotidiennes se reconstituent des droits réciproques ordinaires entre les individus » (Eme et al., 1997 :2).

Le processus associatif est donc pris dans une dynamique du « faire ensemble » qui peut aussi trouver à s'exprimer dans des choix communautaristes caractérisés par une volonté de ségrégation sociale. Pour reprendre l'expression de M.-A. Hily et M. Poinard à propos du mouvement associatif portugais, il s'agit d'explorer la « densité dynamique » du mouvement associatif pour participer à l'esquisse de relations morales développées par des individus au sens qu'en donne selon ces auteurs Durkheim : « c'est-à-dire qui non seulement échanges des services ou se font concurrence mais vivent d'une vie commune » (1985 :25).

Avec plus de 1,3 million d'associations en France (dont plus de la moitié est dédiée au sport et à la culture), il est bien difficile d'avoir un niveau de lecture suffisamment fin pour approcher la diversité de conditions du processus associatif en contexte migratoire. Toutefois, différents éléments nous permettent de constituer une base méthodologique suffisamment stable pour appréhender le phénomène dans une dimension spatialisée.

L'absence de données fiables sur le volume d'associations concernées par la migration ne nous permet pas de mesurer la densité du phénomène associatif, mais l'un des derniers rapports produit par le Haut Conseil à l'Intégration et intitulé « Investir dans les associations pour réussir l'intégration » estime qu'au début des années 2000 seules 1 300 associations demeuraient partenaires de l'Etat dans le champ de l'intégration, auxquelles il fallait ajouter « 9 000 associations financées par l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) et le secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV) dans le cadre de la politique de la ville »<sup>5</sup>.

### *Du référencement à l'enquête ou la « révolution » TéO*

#### Un exemple de fiche déclarée au Journal officiel

**Rappel de vos critères de recherche :**  
Annonce(s) contenant le ou les mots : marocains  
Activité de l'association : DÉFENSE DE DROITS FONDAMENTAUX, ACTIVITÉS CIVIQUES  
[> Modifier ma recherche](#)

Page 1 / 4   [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)   [Suivant](#)

---

Association : **ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DES MAROCAINS DE RENNES (A.S.C.M.R.)**   No d'annonce : 799  
Identification R.N.A. : W353012997   Paru le : 14/06/2014

No de parution : 20140024  
Département (Région) : **Ille-et-Vilaine (Bretagne)**  
Lieu parution : **Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine.**  
Type d'annonce : **ASSOCIATION/MODIFICATION**

Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DES MAROCAINS DE RENNES (A.S.C.M.R.)**. *Nouvel objet* : promouvoir des activités culturelles et sportives au service de ses adhérents ; soutenir la dynamique sociale de proximité ; lutter contre l'échec scolaire en mettant en place des activités à cet effet ; promouvoir les actions de solidarité avec le Maroc en mettant en place des actions humanitaires et d'entraide ; organiser des sorties ou voyages en France ou à l'étranger pour ses adhérents ; mettre en place des ateliers de santé et sportives.  
*Siège social* : Appt 35, 2, square des Hautes Ourmes, 35200 Rennes. *Date de la déclaration* : 3 juin 2014.

Recenser les associations a été une des premières actions engagées dans le dispositif méthodologique de cet article. La France offre un accès direct au Journal Officiel où sont référencées les associations de statut Loi

<sup>5</sup> Citation extraite de l'avis du Haut Conseil à l'intégration (p.13) intitulé « Investir dans les associations pour réussir l'intégration », 2012, 82p.

1901<sup>6</sup>. Nous avons donc pu explorer cette base de données pour en extraire les données relatives aux associations en lien avec les quatre pays d'origine ici étudiés. Les informations fournies permettent à la fois de localiser leur siège social, de connaître la date de création et leur objet (cf. encadré ci-contre). Une des faiblesses provient du fait que les associations qui n'ont plus d'existence n'informent pas toujours les services préfectoraux.

Parallèlement à ce recensement sur le Journal Officiel, qui a permis de rassembler plus de 4 350 associations (cf. tableau 1), nous avons utilisé l'enquête « Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France » (appelée Enquête TeO). Il s'agit de la première enquête d'envergure réalisée dans l'objectif d'éclairer la classe politique française sur la diversité de la population ainsi que sur les questions relatives aux discriminations et aux inégalités (cf. encadré ci-dessous).

L'association de ces deux sources compose donc le corpus d'analyse qui nous a permis d'avancer vers dans une double lecture du processus associatif, en produisant une lecture géographique inédite pour les quatre groupes étudiés et en cherchant à souligner les spécificités du processus d'intégration observés au prisme de l'offre associative.

“L'enquête TeO vise à identifier l'**impact des origines** sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, tout en prenant en considération **les autres caractéristiques sociodémographiques que sont le milieu social, le quartier, l'âge, la génération, le sexe, le niveau d'études**.

Les questions d'**intégration** et de **discrimination** occupent une place importante dans les débats publics. Mais aujourd'hui la France manque encore de statistiques nationales permettant d'étudier ces phénomènes. L'enquête TeO est conçue pour combler ces lacunes.

TeO s'intéresse à toutes les populations vivant en France métropolitaine, à leurs **conditions de vie** actuelles et à leurs **parcours**. L'enquête porte cependant un intérêt particulier aux populations qui peuvent rencontrer des obstacles dans leurs trajectoires du fait de leur origine ou de leur apparence physique (immigrés, descendants d'immigrés, personnes originaires des DOM et leurs descendants).

L'enquête TeO a été réalisée conjointement par l'**INED** et l'**INSEE**. Elle a été rigoureusement contrôlée par les organismes **qui encadrent la statistique publique** (CNIS ; CNIL). Elle respecte scrupuleusement le droit des enquêtés : les personnes ont été enquêtées de manière volontaire et anonyme.

La **collecte** (auprès de 22 000 répondants en France métropolitaine) s'est déroulée entre septembre 2008 et février 2009.”

Source : <http://teo.site.ined.fr>

## II. La géographie de l'offre associative en France pour quatre communautés

### *Des géographies associatives différentes selon les groupes*

Les géographies des associations des quatre groupes de population considérés présentent quelques points communs. Paris et la région Ile-de-France sont en général les lieux de plus forte concentration du tissu associatif, avec des indices de primatie élevés (proportion de la région de plus forte concentration dans le total national) pour les associations en relation avec l'Algérie et le Vietnam (tableau 1). On observe en revanche une relative faiblesse du tissu associatif dans une dorsale qui se déploie du nord-est de la France au Massif central, en Bretagne, dans la partie nord et est du grand bassin parisien (Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne) et en Corse, c'est-à-dire dans la dorsale où les densités de population sont en moyennes plus basses.

**Tableau 1 : Les associations associées à 4 communautés**

Groupe	Algériens	Portugais	Turcs	Vietnamiens
Associations en Ile-de-France	497	273	143	318
Associations en France	1 205	712	482	763
Part de l'Ile-de-France	41%	22%	29%	41%

Source : Journal officiel de la République française, 2013 ; calculs des auteurs.

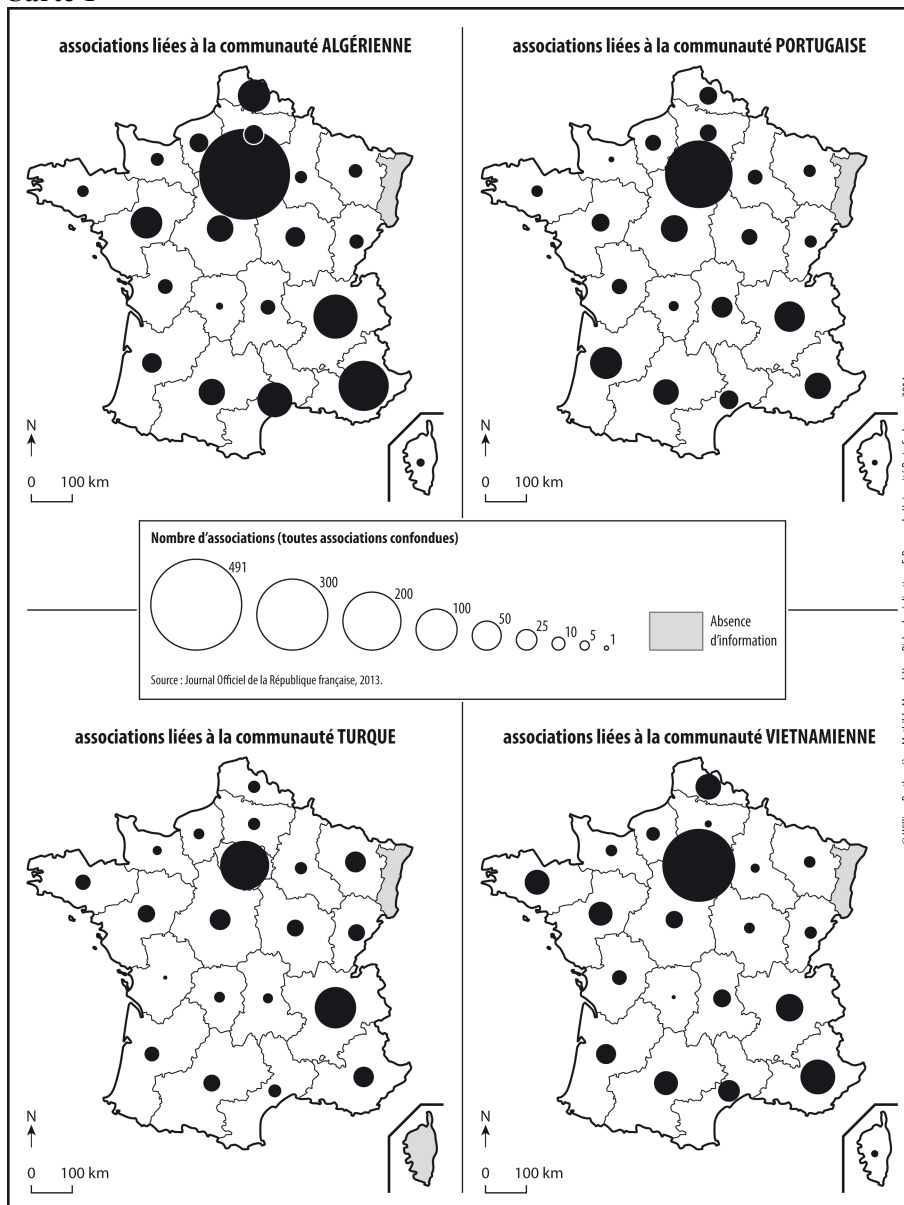
Il existe néanmoins des différences d'un groupe de population à l'autre (carte 1) :

<sup>6</sup> <http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php>



- Le tissu associatif en relation avec la communauté algérienne est concentré principalement dans l'axe Paris-Lyon-Marseille (Rhône-Alpes et PACA), devant les autres régions du sud de la France (Languedoc-Roussillon notamment), le Nord-Pas-de-Calais et le val de Loire (région Pays de Loire).
- En dehors de la région Ile-de-France (avec 22% des associations recensées en France), le tissu associatif portugais se concentre dans le sud, notamment en Aquitaine et dans le Rhône-Alpes, devant PACA, le Midi-Pyrénées et la région Centre.
- C'est le tissu associatif turc qui offre la géographie la plus contrastée avec deux lieux de concentrations majeurs (Ile-de-France et Rhône-Alpe). Mais on constate par ailleurs que la primatie de la région Ile-de-France est relativement faible également (29%).
- La géographie des associations vietnamiennes est différente : les principales concentrations sont observées dans les régions périphériques, de la Bretagne à PACA, au détriment du grand bassin parisien (régions situées immédiatement autour de la région Ile-de-France), de l'est et du centre de la France.

**Carte 1**



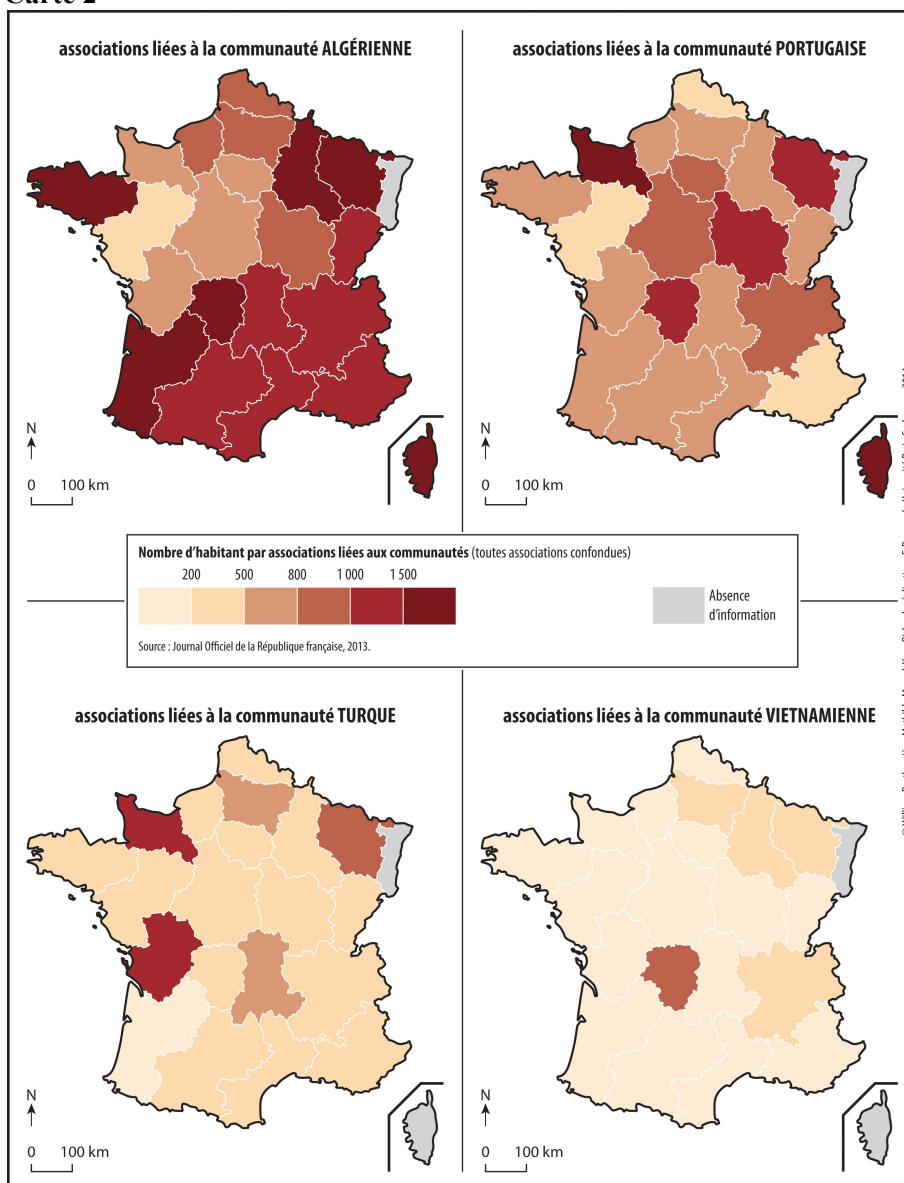
*Comment expliquer la géographie associative ?*

Sans surprise, la principale variable explicative de la géographie du tissu associatif est la répartition géographique des populations algérienne, portugaise, turque et vietnamienne. On constate qu'il existe une corrélation très forte entre deux variables : d'un côté, le poids relatif (exprimé en pourcentage) de chaque région française dans la population totale des quatre groupes de population considérés ; de l'autre, le nombre

d'associations (tous domaines confondus) enregistrées dans chaque région rapporté au nombre total pour la France entière. Les stocks de population algérienne, portugaise, turque et vietnamienne ont été collectés dans l'enquête lili (voir supra) : dans tous les cas, ces stocks par régions concernent les personnes étrangères ou françaises, résidant en France mais nées dans le pays d'origine. Les descendants nés en France de ces personnes ne sont pas pris en compte. Seuls les immigrés au sens plein sont donc comptabilisés dans cette enquête.

Compte tenu du petit nombre d'unités territoriales considérées dans cette étude (une vingtaine de régions françaises), il n'est pas possible de calculer un coefficient de détermination robuste entre la géographie des communautés étudiées (poids de chaque région dans le nombre totale de personnes appartenant à chaque communauté) et la géographie de l'offre associative. Toutefois, en comparant la distribution géographique de ces deux variables, on remarque qu'il existe sans doute une relation, avec quelques exceptions. Pour la communauté vietnamienne, la corrélation est moins nette. Cela peut s'expliquer par son extrême concentration dans la région Ile-de-France, qui rassemble 44% de la communauté et 41% des associations. Dans le cas des associations turques, la corrélation géographique est moins nette lorsqu'on exclut les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes. Cela signifie que d'autres variables que la répartition géographique de la population de ces deux groupes jouent un rôle non négligeable dans la géographie du tissu associatif. Mais ces variables n'ont pas pu être identifiées.

**Carte 2**



Le taux d'encadrement associatif peut varier sensiblement d'une région à l'autre au sein d'une même communauté (carte 2). Il suffit de calculer le nombre d'habitants par association dans les différentes régions pour s'en rendre compte. Plus le nombre est bas, plus le taux d'encadrement associatif est élevé : cela

signifie que le nombre d'associations rapporté au nombre d'habitants considérés est élevé : pour la communauté algérienne, le nombre varie de 403 habitants par association (Pays de la Loire) à 2 665 (Lorraine) ; pour la communauté portugaise, de 317 (Nord-Pas-de-Calais) à 2 152 (Basse Normandie) ; pour la communauté turque, de 87 à 1 225 ; pour la communauté vietnamienne, de 15 à 824. On observe ainsi de sensibles différences d'une communauté à l'autre à l'échelle française (en moyenne nationale). C'est la communauté vietnamienne qui a le plus tendance à créer des associations, avec 128 personnes par association, devant les Tuus (477), les Portugais (784) et les Algériens (1 029). Par ailleurs, la densité du tissu associatif varie considérablement d'une région à l'autre et d'une population immigrée à l'autre. On remarque ainsi que les régions qui offrent les plus grands nombres d'associations en valeur absolue ne sont en général pas celle où la densité du tissu est forte (**carte 2**), car la population visée y est en général la plus nombreuse.

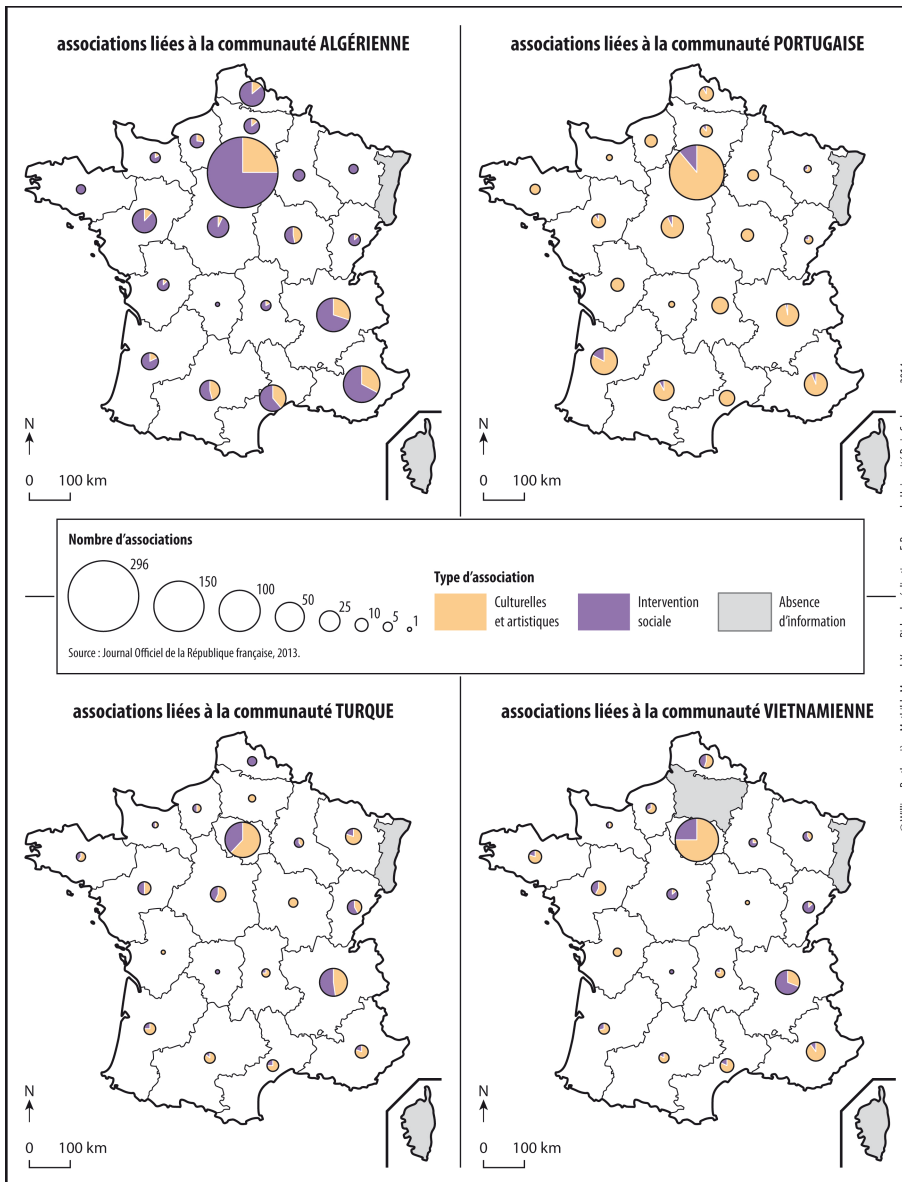
### *Des répartitions thématiques différentes*

La base de données du Journal officiel classe les associations dans plus d'une vingtaine de grands domaines d'activité, eux-mêmes divisés en plusieurs dizaines de sous-domaines. Cela permet de dresser un tableau assez précis de l'éventail thématique du tissu associatif dans toutes les régions et de constater des nuances d'un groupe à l'autre et d'une région à l'autre. La carte 3 représente par exemple le nombre d'associations de deux domaines pour les quatre populations concernées : associations « culturelles et artistiques », associations d'« intervention sociale » (carte 3). Elle montre que le rapport entre intervention sociale et activité culturelle n'est pas le même d'un groupe à l'autre : l'action sociale domine nettement dans le groupe algérien alors que la situation est inverse pour les trois autres groupes.

En classant les associations par domaines, on observe des nuances d'un groupe à l'autre, mais quelques grands traits communs peuvent être mis en exergue :

- Certains domaines arrivent souvent en tête de classement : le domaine « Culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles » domine dans les groupes vietnamien (23%), portugais (58%) et turc (30%) ; le domaine « Interventions sociales » domine dans le groupe algérien (45%), mais est bien classé dans les autres groupes aussi. Ces deux domaines sont aux deux premières places pour trois groupes de population : vietnamiens, turcs, algériens. Les associations du domaine « Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide » ou « Education, formation » arrivent souvent en haut du classement, de même que les associations sportives (10% du total dans la population portugaise).
- Inversement, certains domaines sont sous-représentés : tourisme, défense d'intérêts économiques, aide à l'emploi, associations religieuses, philosophiques et spirituelles, justice, etc.
- Certains domaines associatifs qui pourraient pourtant théoriquement favoriser l'intégration des populations immigrées sont sous-représentés (« défense d'intérêts économiques », « aide à l'emploi »). Inversement, certains domaines associatifs bien représentés ne favorisent pas, au moins en théorie, l'intégration dans la population française et favoriseraient plutôt la pratique d'un « entre-soi communautaire » (« amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide » ; « culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles »).

Carte 3



Enfin, l'éventail thématique présente des différences sensibles d'une région à l'autre, qu'il n'est pas toujours aisé d'expliquer. L'observation des données permet toutefois de repérer quelques faits importants :

- D'une façon générale, l'éventail thématique est complet uniquement dans la région Ile-de-France, ce qui ne constitue pas une surprise car c'est dans cette région que les populations des quatre groupes sont les plus nombreuses et que le nombre d'association est le plus élevé. Viennent ensuite Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, puis le Nord-Pas-de-Calais dans certains cas (Algériens, Vietnamiens).
- Le classement des associations en nombre absolu peut varier sensiblement d'une région à l'autre au sein d'un groupe. Si on observe la ventilation thématique des associations du groupe algérien, on constate par exemple que le domaine « intervention sociale » domine nettement dans toutes les régions, sauf dans le Limousin (dominé par le domaine Défense de droits fondamentaux, activités civiques) et en Corse (égalité avec « Associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat »). Pour les associations portugaises, le domaine « Culture, pratiques d'activités artistiques, pratiques culturelles » domine nettement dans 17 régions (au moins 47% des associations recensées), mais pas en Lorraine, Franche-Comté et Midi-Pyrénées où les ventilations thématiques sont plus équilibrées.

*L'offre associative : un impact sur l'intégration économique et sociale ?*

On sait que les immigrés sont plus fortement touchés que les nationaux par le chômage, notamment les immigrés originaires de pays non membres de l'Union européenne.<sup>7</sup> Selon l'INSEE, le taux de chômage des immigrés actifs<sup>8</sup> de 15 ans et plus atteignait 16 % (20% pour les immigrés hors UE, 8% pour les immigrés ressortissants de l'UE), alors qu'il était de seulement 9% pour les non-immigrés. Les différences sont observées à tous les niveaux de qualification et dans toutes les classes d'âge. On observe aussi de fortes variations en fonction du pays d'origine : pour les des immigrés de 25 à 64 ans, seulement 7 % pour les ressortissants de l'UE, 25 % pour les Turcs, 22% pour les Maghrébins, 19 % pour les autres Africains. Seule l'acquisition de la nationalité française est corrélée avec un taux de chômage sensiblement plus bas, ce qui peut s'expliquer de plusieurs manières : ils résident depuis plus longtemps en France ; ils connaissent mieux la société d'accueil ; ils ont eu le temps de construire un réseau qui peut les aider à trouver un emploi.

A la lumière des analyses de l'INSEE, on peut faire l'hypothèse que l'offre associative communautaire, en ne favorisant pas les contacts avec la société d'accueil et en renforçant au contraire les relations au sein de la communauté, n'a pas d'impact positif sur l'accès à l'emploi. Ce n'est pas tout à fait ce qu'on peut observer en mettant les chiffres en relation. La réalisation de régressions linéaires simples entre le nombre absolu d'associations communautaires dans les différentes régions françaises et le taux de chômage des membres des quatre communautés considérées, montre qu'il n'existe en réalité aucune corrélation positive ou négative entre la densité de l'offre associative et l'accès ou le non accès à l'emploi. Pour trois des groupes pris en compte dans les statistiques de l'INSEE (Algériens, Portugais et Vietnamiens), on a mis en relation : (i) le taux de chômage et le nombre d'associations ; (ii) le taux de chômage et la densité associative (nombre de personnes par associations dans les régions). Cela amènerait à conclure que les associations communautaires ne jouent un rôle ni positif ni négatif dans l'intégration économique des communautés. Cette méthode ne permet pas toutefois de produire des résultats robustes car la taille de l'échantillon est trop petite. Néanmoins, la comparaison de la géographie des indicateurs permet de voir si leur variation dans l'espace français est superposable. On a reproduit cette méthode pour d'autres indicateurs qui renseignent sur l'intégration économique et sociale des immigrés : l'ancienneté de la recherche d'emploi, le niveau de diplôme le plus élevé et la proportion de propriétaires. Et le résultat est le même. Aucun corrélation n'apparaît.

Cette absence de résultats peut cependant venir de la nature des données, très agrégées, qui ne permet pas d'établir une causalité plus fine allant de l'appartenance associative d'un individu particulier vers la probabilité d'avoir un emploi, etc. La base TeO donne les moyens d'analyser cette causalité.

### **III. Appartenance à des associations, adhésion à des valeurs oppositionnelles et intégration par l'emploi**

Etablir une causalité fine implique nécessairement la formulation d'hypothèses sous lesquelles les résultats obtenus trouvent une interprétation. Dans cette troisième section, nous analysons le lien entre appartenance associative, liée ou pas à une population immigrée, et probabilité de trouver un emploi. Nous nous inscrivons dans le cadre conceptuel du modèle d'adhésion à des valeurs oppositionnelles développé par Battu et Zenou (2010), auquel nous ajoutons une hypothèse portant sur le rôle des associations dans les choix identitaires opérés par les individus. Dans cette partie, nous n'utilisons plus comme variable l'offre associative, c'est-à-dire le nombre d'associations communautaires des quatre groupes considérés dans chaque région, mais la tendance des membres de ces quatre communautés à appartenir à des associations en général, qu'il s'agisse d'associations communautaires ou non.

En théorie, les associations peuvent jouer un rôle d'intégration, ou au contraire de ségrégation sociale. Soit elles réduisent les coûts de transaction entre un individu appartenant à un groupe minoritaire et le reste de la société, et dans ce cas elles *intègrent*. Soit elles tendent à attirer des individus d'un même groupe minoritaire autour de valeurs communautaristes, et en augmentant les coûts de l'intégration elles *ségrégent*. Dans ce dernier cas, les individus rejettent les positions du groupe dominant, en supportant le coût que ce rejet implique. Car l'adhésion à des *valeurs oppositionnelles* réduit la probabilité de trouver un emploi. Baillet (2001) analyse les organisations maghrébines en France. Il distingue les organisations qui en favorisant le regroupement communautariste accentuent l'écart avec le groupe culturel dominant, des organisations qui rendent plus facile l'intégration de leurs membres à ce groupe.

---

<sup>7</sup> « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2010 », *Infos Migrations* n° 31, DSED, janvier 2012.

<sup>8</sup> Dans cette partie, les populations considérées sont constituées de personnes nées à l'étranger.

La littérature montre que l'adhésion à des valeurs oppositionnelles est reliée à des enjeux économiques essentiels, tels que la participation et l'intégration au marché du travail. Berthoud (2000) par exemple montre que l'emploi d'individus appartenant à des minorités ethniques en Grande Bretagne dépend de variables identitaires, causes de l'exclusion de l'emploi. Blackaby et al. (1997) suggèrent que certains groupes minoritaires ont une préférence pour le repli sur soi qui limite les opportunités économiques et augmente le taux de chômage. Ces travaux font l'hypothèse que l'intégration au marché du travail dépend de la distance culturelle entre le chercheur d'emploi et la culture dominante du pays, ou de l'identification aux valeurs du pays d'accueil. Des variables comme le niveau de maîtrise de la langue du pays d'accueil, l'exposition (passée) à des comportements racistes, au harcèlement, etc., modifient le choix identitaire, qui à son tour affecte la probabilité de s'intégrer au marché du travail. Nous nous intéressons ici à une nouvelle variable, l'appartenance associative, comme déterminant de l'adhésion à des valeurs oppositionnelles ou choix identitaire, en plus des variables précédemment citées.

### *Modèle et procédure économétrique*

A l'instar de Battu et Zenou (2010) qui testent le modèle sur des données britanniques, nous vérifions que l'adhésion à des valeurs oppositionnelles influence la probabilité de trouver un emploi. Si l'appartenance associative ne modifie pas la probabilité de trouver un emploi directement<sup>9</sup>, elle modifie l'adhésion à des valeurs oppositionnelles, donc indirectement (*via* l'adhésion à des valeurs oppositionnelles), la probabilité de trouver un emploi. Faire partie d'une association va influencer, dans les communautés que nous avons retenues -portugaise, turque, algérienne, et vietnamienne-, des variables telles que le sentiment d'être français, d'être perçu comme français, et la défiance envers les institutions françaises. Ces variables ont été sélectionnées comme marqueurs de l'adhésion à des valeurs oppositionnelles, donc du choix identitaire. En affectant la distance au groupe culturel dominant, elles modifient la probabilité de trouver un emploi. Dans la procédure économétrique, elles permettent d'*identifier* en jouant le rôle d'*instruments* l'impact de l'adhésion à des valeurs oppositionnelles sur la probabilité de trouver un emploi. L'influence des associations est donc indirecte, car c'est parce qu'un individu se perçoit davantage comme français, ou a davantage confiance dans les institutions françaises, et non pas parce qu'il adhère à une association, qu'il a plus de chances de trouver un emploi. Le modèle distingue deux étapes, formulées de la manière suivante:

Dans une première étape (résultats présentés dans le tableau 1), l'appartenance associative, qui est la variable explicative d'intérêt, provoque ou retient l'adhésion à des valeurs oppositionnelles, selon la nature et le fonctionnement des associations que la base Teo permet de considérer (voir encadré ci-dessous):

$$\text{Adhésion à valeurs oppositionnelles} = a2 \text{ appartenance associative} + b2 \text{ contrôles}$$

Dans une deuxième étape (tableau 2), l'adhésion à des valeurs oppositionnelles modifie la probabilité d'être employé.

$$\text{Emploi} = a1 \text{ adhésion à valeurs oppositionnelles} + b1 \text{ contrôles}$$

#### **Liste des variables utilisées**

##### **Emploi**

*Emploi* vaut un si l'individu est actif et occupe un emploi

##### **Adhésion à des valeurs oppositionnelles**

*Justice* = 1 si l'individu déclare « ne pas avoir du tout » ou « peu » confiance dans la justice française ;

*Politique* = 1 si l'individu déclare « ne pas avoir du tout » ou « peu » confiance dans la politique française ;

*Services Publics* = 1 si l'individu déclare « ne pas avoir du tout » ou « peu » confiance dans les services publics à l'emploi en France ;

*Ecole* = 1 si l'individu déclare « ne pas avoir du tout » ou « peu » confiance dans l'école en France ;

*Sens Français* = 1 si l'individu, à l'énoncé « je me sens français », répond : « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord »

*Chez moi* = 1 si l'individu, à l'énoncé « je me sens chez moi en France », répond : « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord »

*Vu Français* = 1 si l'individu, à l'énoncé « on me voit comme un français », répond : « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord »

<sup>9</sup> Les résultats ne sont pas publiés ici pour des raisons d'espace mais disponibles.

*Freq Contrôles* = 1 si à la question « quelle est la fréquence à laquelle on vous demande vos origines » l'individu répond : « souvent » ou « parfois » (par opposition à « rarement » ou « jamais »)

#### **Appartenance associative**

Sport = 0 si l'individu est dans une association sportive

Parents Elèves = 0 si l'individu est membre d'une association de parents d'élèves

Solidarité = 0 si l'individu est membre d'une association de solidarité et d'entraide

Défense Droits = 0 si l'individu est membre d'une association de défense des droits de l'homme et de lutte contre le racisme

Culture = 0 si l'individu est membre d'une association culturelle

Religion = 0 si l'individu est membre d'une association religieuse

#### **Variables « contrôles »**

*Nonmar* = 1 si l'individu est célibataire

% *Quartier* = 1 si à la question quel pourcentage d'immigrés vivent dans votre quartier, l'individu répond presque tous ou plus de la moitié

*Immi1* = 1 si le statut de l'individu par rapport à la migration est « immigré »

*Immi2* = 1 si le statut de l'individu par rapport à la migration est « descendant d'un ou deux émigrés » ou « descendant d'un ou deux natifs d'un DOM »

*Immi1c* si le statut du conjoint actuel de l'individu est « immigré »

*Immi2c* si le statut du conjoint actuel de l'individu est « descendant d'un ou deux émigrés » ou « descendant d'un ou deux natifs d'un DOM »

*Contrôles* = 0 si à la question « Fréquence des contrôles par la police ou la gendarmerie de l'identité de l'enquêté » l'individu répond : « jamais »

*Racisme* = 0 si à la question « Cible de propos ou d'attitudes racistes en France au cours de la vie » l'individu répond « non »

*Mariageforce* = 1 si l'individu déclare ne pas avoir voulu de marier et y avoir été obligé(e) par des pressions familiales

*Education religieuse* = 1 si à la question « quelle est l'importance de la religion dans l'éducation reçue » l'individu répond : « beaucoup d'importance »

*Fem* = 1 si l'individu est une femme

*Age* correspond à l'âge de l'individu

*Age arrivée France* correspond à l'âge d'arrivée en France

*Niveau français* = 1 si le niveau de français est très bon

*Nodipl* = 1 si l'individu n'a aucun diplôme

*Cep* = 1 si l'individu a un CEP ou diplôme étranger de même niveau

*Brevet* = 1 si l'individu a le brevet des collèges, le BEPS, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau

*Capbep* = 1 si l'individu a le CAP, le BEP ou un diplôme de même niveau

*Bac* = 1 si l'individu a Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de même niveau, ou Baccalauréat général (Séries A, B, C, D, E, ES, L, S), brevet supérieur, capacité en droit, DAEU ou diplôme étranger de même niveau

*Etudesup* = 1 si l'individu a un diplôme de niveau au moins égal à BAC + 2

Cette stratégie en deux étapes a l'avantage de traiter l'endogénéité entre choix d'une identité oppositionnelle et le fait d'avoir ou non un emploi. Le fait d'être au chômage ou de ne pas avoir d'emploi a en effet certainement un impact sur le sentiment d'être français, d'être perçu comme tel, de se sentir chez soi en France, ou encore sur la confiance qu'un individu place dans les institutions françaises. Aussi, ce ne serait pas l'adhésion à des valeurs de rejet de l'identité française qui expliquerait l'insertion sur le marché du travail, mais tout aussi bien l'inverse. Un individu a plus de chance de se sentir bien intégré ou de considérer qu'il est perçu comme tel, de faire confiance aux institutions, s'il a un emploi. Au lieu d'avoir saisi une relation causale ayant de potentielles implications en termes de prescriptions de politique économique, on serait en face d'une simple corrélation entre deux variables qui exprimeraient ou mesureraient la même chose.

**L'hypothèse sur laquelle repose notre méthode est que l'appartenance à des associations réduit les comportements oppositionnels** ; de même que la fréquence des contrôles de police, l'exposition à des réactions racistes, et des pratiques culturelles éloignées des pratiques dominantes en France, vont favoriser l'adoption de ces comportements. Les associations favorisent des comportements d'intégration ou d'assimilation, comme d'autres variables (racisme, pratiques culturelles différentes) les découragent. Présentes dans l'équation d'adhésion à des valeurs oppositionnelles, toutes ces variables sont *instrumentales*,

car elles n'expliquent l'emploi qu'à travers leur impact sur la construction d'une identité de rejet ou d'acceptation de la société française.

Cette hypothèse est forte et certainement discutable. Il est possible en effet que l'appartenance associative ait un impact direct sur la probabilité de trouver un emploi car une association peut fonctionner comme un réseau. Nous testons donc la validité de nos instruments et les résultats des tests permettent d'accepter l'hypothèse selon laquelle l'impact de l'appartenance à des associations sur l'emploi est seulement indirect. Ces tests n'ont cependant pas de valeur définitive et nos résultats ne sont valides que dans la limite de la modélisation qui a été retenue.

Les deux variables expliquées - rejet de la culture dominante et probabilité de trouver un emploi - sont des variables dichotomiques (prenant deux valeurs : 0 et 1). Nous estimons donc deux modèles probit. L'équation mobilisant les déterminants du rejet de la culture dominante permet de construire le rejet de la culture dominante tel qu'il est prédit (ou théorique) par les instruments. Cette prédiction est utilisée dans l'équation d'emploi en lieu et place des différentes variables que nous avons sélectionnées pour mesurer l'adhésion à des valeurs oppositionnelles : le sentiment d'être français, le sentiment d'être perçu comme français (*sens Français, chez moi, vu français*) et la défiance envers les institutions françaises (*Justice, Politique, Services publics, Ecole*).

### Résultats

Les résultats sont reportés dans les tableaux 1 et 2. **Le tableau 1 explique l'adhésion à des valeurs oppositionnelles et comporte huit colonnes correspondant à huit proxies de l'adhésion à ces valeurs oppositionnelles** (voir l'encadré sur la description des variables utilisées) : je me sens français ; je me sens chez moi en France ; on me voit comme un français ; évaluation sur le caractère justifié ou excessif des contrôles sur les origines ; niveau de confiance dans la justice française ; niveau de confiance dans la politique française ; niveau de confiance dans les services publics à l'emploi en France ; niveau de confiance dans l'école en France.

Les résultats montrent que l'appartenance à certaines associations a un impact. Les proxies de l'adhésion aux valeurs oppositionnelles : je me sens français, on me voit comme un français, je me sens chez moi en France, sont influencées par l'appartenance aux associations sportives (*Sport*) et de solidarité (*Solidarité*). Les associations sportives améliorent l'intégration, alors que les associations pour la solidarité et l'entraide touchent des populations qui se perçoivent comme différentes et ont donc tendance à diminuer l'intégration. L'appartenance à des associations culturelles (*Culture*) a un pouvoir explicatif particulièrement élevé. Elle renforce la confiance dans la justice (*Justice*), dans la politique (*Politique*) et dans les services publics à l'emploi (*Services Publics*). Enfin l'appartenance à des associations de parents (*Parents d'Elèves*) joue un rôle intégrateur en améliorant la confiance dans la justice française (*Justice*), et bien-sûr dans l'école (*Ecole*).

### Autres variables

- Les contrôles par la police ou la gendarmerie intempestifs (*Contrôles*), les actes qualifiés par les enquêtés de racistes à leur encontre (*Racisme*), sont significatifs dans presque toutes les spécifications, et renforcent la défiance des étrangers de l'échantillon à l'égard de leur pays d'accueil.
- Des pratiques culturelles ouvertement étrangères à la France, telle que le mariage forcé (*Mariageforcé*), n'ont pas d'impact, curieusement, sur les variables mesurant l'intégration. Une éducation centrée sur la religion (*Education religieuse*) ne joue pas non plus.
- Un bon niveau de français (*Niveau français*) en revanche favorise l'intégration en diminuant l'adhésion à des valeurs oppositionnelles. Ce résultat est récurrent dans la littérature (voir par exemple Constant and Zimmerman, 2008).
- Un pourcentage d'étrangers (*% Quartier*) vivant dans le quartier supérieur à la moitié favorise l'adhésion à des valeurs oppositionnelles.
- Les femmes (*fem*), les personnes arrivées tôt en France (*Age arrivée France*), et les personnes célibataires (*Nonmar*) sont mieux intégrées.
- Enfin le niveau d'études (*Nodipl, Cep, Brevet, Capbep, Bac, Etudesup*) joue également.



**Le tableau 2 décrit l'impact des différentes proxies de l'adhésion à des valeurs oppositionnelles sur la probabilité de trouver un emploi.** Quel que soit le marqueur de l'adhésion à des valeurs oppositionnelles (ne pas se sentir français, ne pas se sentir chez soi en France, ne pas être perçu comme français, ne pas avoir confiance dans les institutions françaises), la probabilité d'accès à l'emploi est réduite significativement.

Les autres variables ont le signe attendu sur la probabilité de trouver un emploi. Ainsi :

- La nationalité du conjoint ou des parents de ce dernier ne joue pas.
- La proportion d'étrangers vivant dans le quartier et la maîtrise du français influencent dans le sens attendu (respectivement négatif et positif) la probabilité d'être employé.
- Les femmes, les jeunes, les personnes non mariées et arrivées tardivement en France sont moins employées.
- Enfin l'éducation est corrélée positivement à l'accès à l'emploi.

Tableau 1 : adhésion à des valeurs oppositionnelles

VARIABLES	(1) Sens Français	(2) Chez moi	(3) Vu Français	(4) Freq Contrôles	(5) Justice	(6) Politique	(7) Services Publics	(8) Ecole
Parents Elèves <sup>a</sup>	0.252 (0.189)	0.285 (0.181)	0.0124 (0.197)	-0.127 (0.175)	<b>0.441**</b> <b>(0.213)</b>	-0.174 (0.182)	0.0783 (0.171)	<b>0.869**</b> <b>(0.416)</b>
Sport <sup>a</sup>	<b>0.219*</b> <b>(0.126)</b>	0.0467 (0.117)	0.102 (0.125)	-0.122 (0.113)	-0.0359 (0.123)	<b>0.210*</b> <b>(0.125)</b>	-0.0569 (0.112)	<b>0.474**</b> <b>(0.209)</b>
Solidarité <sup>a</sup>	-0.0386 (0.178)	0.0372 (0.175)	<b>-0.377*</b> <b>(0.221)</b>	0.274 (0.168)	-0.0773 (0.182)	0.0288 (0.181)	0.216 (0.172)	0.169 (0.259)
Défense Droits <sup>a</sup>	-0.0118 (0.351)	-0.439 (0.367)	-0.526 (0.479)	-0.411 (0.357)	0.348 (0.395)	-0.409 (0.354)	-0.0888 (0.341)	-0.340 (0.399)
Religion <sup>a</sup>	-0.175 (0.162)	-0.107 (0.173)	-0.122 (0.202)	-0.0349 (0.158)	-0.0928 (0.172)	-0.112 (0.171)	0.216 (0.164)	0.351 (0.266)
Politique <sup>a</sup>	0.173 (0.296)	-0.113 (0.273)	-0.325 (0.326)	-0.305 (0.267)	0.105 (0.302)	0.122 (0.292)	0.189 (0.264)	- <b>0.826***</b> <b>(0.293)</b>
Culture <sup>a</sup>	0.187 (0.126)	0.108 (0.123)	0.175 (0.133)	<b>0.198*</b> <b>(0.117)</b>	<b>0.246*</b> <b>(0.131)</b>	<b>0.310**</b> <b>(0.132)</b>	<b>0.279**</b> <b>(0.118)</b>	0.0696 (0.168)
Contrôles	0.285** (0.117)	0.141 (0.124)	0.230 (0.151)	0.354*** (0.120)	0.443*** (0.118)	0.914*** (0.119)	0.292** (0.115)	0.195 (0.149)
Racisme	0.273*** (0.0646)	0.156** (0.0659)	0.432*** (0.0754)	0.371*** (0.0628)	0.390*** (0.0651)	0.371*** (0.0651)	0.267*** (0.0619)	0.412*** (0.0817)
Mariageforce	-0.146 (0.286)	-0.0735 (0.296)	0.143 (0.346)	-0.349 (0.272)	0.336 (0.280)	0.175 (0.287)	0.0223 (0.275)	0.132 (0.356)
Education religieuse	-0.0459 (0.0588)	0.0309 (0.0604)	0.0817 (0.0661)	0.0848 (0.0566)	0.0409 (0.0608)	0.00478 (0.0611)	0.0789 (0.0566)	-0.0124 (0.0781)
immi1c	0.158** (0.0766)	0.449*** (0.0747)	0.320*** (0.0807)	0.135* (0.0724)	-0.0202 (0.0772)	-0.161** (0.0772)	-0.144** (0.0718)	- (0.0988)
immi2c	0.0631 (0.111)	0.394*** (0.112)	0.204* (0.123)	0.0710 (0.106)	-0.0638 (0.116)	-0.233** (0.115)	-0.119 (0.106)	-0.369** (0.155)
Niveau français	-0.345*** (0.0694)	-0.633*** (0.0698)	-0.305*** (0.0776)	-0.0433 (0.0669)	0.0125 (0.0722)	-0.0660 (0.0729)	-0.0308 (0.0673)	-0.145 (0.0941)
% Quartier	0.171*** (0.0592)	0.0579 (0.0610)	0.0911 (0.0670)	0.0786 (0.0573)	0.0402 (0.0617)	0.148** (0.0618)	0.0322 (0.0574)	0.0757 (0.0785)
Fem	-0.0529 (0.0582)	0.0958 (0.0591)	-0.104 (0.0637)	0.0270 (0.0557)	0.142** (0.0598)	0.00828 (0.0600)	0.170*** (0.0557)	0.142* (0.0771)
Age	-0.0188*** (0.00314)	- (0.00328)	- (0.00358)	-0.0180*** (0.00302)	0.0111*** (0.00326)	0.00650** (0.00326)	0.00387 (0.00303)	-0.00389 (0.00409)
Nonmar	0.207** (0.0877)	0.241*** (0.0868)	0.210** (0.0935)	0.220*** (0.0833)	0.147* (0.0880)	0.107 (0.0874)	-0.102 (0.0826)	-0.0331 (0.111)
Age arrivée France	0.0209*** (0.00319)	0.0229*** (0.00325)	0.0218*** (0.00360)	0.0222*** (0.00311)	- (0.00337)	- (0.00338)	-0.00551* (0.00309)	0.00753* (0.00420)
immi1	0.0578 (0.178)	0.243 (0.171)	0.466*** (0.165)	-0.161 (0.161)	0.184 (0.175)	-0.0499 (0.166)	0.00147 (0.157)	-0.368* (0.196)
Nodipl	0.0865 (0.102)	0.258** (0.105)	0.341*** (0.111)	0.168* (0.0975)	0.0123 (0.104)	0.162 (0.107)	-0.0623 (0.0971)	0.0688 (0.133)
Capbep	0.218* (0.115)	0.202* (0.116)	0.00371 (0.120)	-0.00694 (0.110)	-0.0412 (0.115)	0.160 (0.118)	0.0143 (0.108)	0.0419 (0.151)
Bac	0.295** (0.120)	0.157 (0.123)	0.207 (0.132)	-0.0317 (0.115)	-0.180 (0.125)	-0.0434 (0.129)	-0.0327 (0.115)	0.159 (0.154)

etudesup	0.359*** (0.113)	0.304*** (0.115)	0.468*** (0.125)	0.197* (0.108)	-0.221* (0.117)	0.0826 (0.119)	0.116 (0.107)	-0.00200 (0.149)
Constant	-1.021* (0.592)	0.285 (0.181)	1.187* (0.693)	0.197 (0.566)	-1.988*** (0.627)	-1.331** (0.591)	-0.664 (0.549)	-1.438* (0.787)
Observations	2,360	2,360	2,360	2,360	2,360	2,360	2,360	2,296

Ecart-type entre parenthèses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

<sup>a</sup>: Un signe positif et significatif (une ou plusieurs étoiles, en gras dans la tableau) signifie que la non participation associative (variable prend la valeur un) augmente la défiance dans les institutions et diminue la perception, par soi même et les autres, d'être français, ainsi que de se sentir chez soi en France.

Tableau 2 : Probabilité d'accéder à un emploi

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Chez moi <sup>b</sup>	<b>-1.100*</b> <b>(0.571)</b>							
Sens Français <sup>b</sup>		-1.282 (0.834)						
Vu Français <sup>b</sup>			<b>-1.057**</b> <b>(0.512)</b>					
Freq Contrôles <sup>b</sup>				-0.457 (0.435)				
Justice <sup>b</sup>					<b>-0.806*</b> <b>(0.445)</b>			
Services publics <sup>b</sup>						<b>-1.011*</b> <b>(0.536)</b>		
Politique <sup>b</sup>							<b>-0.794**</b> <b>(0.312)</b>	
Ecole <sup>b</sup>								-0.186
immi1c	0.103 (0.0961)	0.251 (0.159)	0.143 (0.102)	0.0718 (0.0941)	0.0468 (0.0924)	-0.00322 (0.0969)	0.0109 (0.0938)	0.0756 (0.100)
immi2c	0.0378 (0.129)	0.196 (0.170)	0.0843 (0.132)	0.0347 (0.129)	0.0111 (0.129)	-0.0181 (0.130)	-0.0326 (0.131)	0.0483 (0.141)
% Quartier	-0.247*** (0.0789)	-0.287*** (0.0728)	-0.283*** (0.0723)	-0.299*** (0.0721)	-0.301*** (0.0712)	-0.300*** (0.0712)	-0.272*** (0.0727)	-0.322*** (0.0723)
Niveau Français	-0.228** (0.107)	-0.367* (0.195)	-0.172* (0.0896)	-0.101 (0.0820)	-0.0902 (0.0819)	-0.104 (0.0820)	-0.108 (0.0820)	-0.0946 (0.0848)
Fem	-0.392*** (0.0709)	-0.327*** (0.0701)	-0.397*** (0.0711)	-0.360*** (0.0681)	-0.340*** (0.0683)	-0.307*** (0.0722)	-0.381*** (0.0689)	-0.344*** (0.0694)
Age	0.0164** * (0.00533)	0.0116 (0.00879)	0.0174** * (0.00479)	0.0205** * (0.00486)	0.0263** * (0.00390)	0.0247** * (0.00369)	0.0245** * (0.00368)	0.0211** * (0.00375)
Nonmar	-0.215** (0.107)	-0.177 (0.125)	-0.228** (0.104)	-0.255** (0.106)	-0.249** (0.102)	-0.324*** (0.101)	-0.257** (0.100)	-0.269*** (0.101)
Age Arrivée France	- 0.0135** * (0.00519)	-0.0111 (0.00719)	- 0.0150** * (0.00455)	- 0.0172** * (0.00487)	- 0.0230** * (0.00392)	- 0.0232** * (0.00393)	- 0.0236** * (0.00388)	- 0.0198** * (0.00378)
immi1	0.0669 (0.203)	0.168 (0.217)	0.225 (0.220)	0.0245 (0.204)	0.101 (0.204)	0.0506 (0.203)	0.0295 (0.204)	-0.00848 (0.211)

Nodipl	0.0729 (0.113)	0.147 (0.130)	0.139 (0.121)	0.0719 (0.115)	0.0483 (0.112)	0.0184 (0.114)	0.0822 (0.113)	0.0643 (0.113)
Capbep	0.282** (0.137)	0.280** (0.140)	0.192 (0.131)	0.198 (0.131)	0.193 (0.131)	0.203 (0.131)	0.241* (0.132)	0.213 (0.132)
Bac	0.356** (0.148)	0.308** (0.143)	0.304** (0.140)	0.236* (0.137)	0.200 (0.139)	0.221 (0.137)	0.231* (0.137)	0.242* (0.139)
Etudesup	0.389*** (0.142)	0.386*** (0.150)	0.398*** (0.142)	0.294** (0.130)	0.208 (0.131)	0.297** (0.128)	0.276** (0.127)	0.272** (0.128)
Constant	0.731* (0.432)	1.142* (0.673)	0.891* (0.470)	0.493 (0.418)	0.451 (0.373)	0.915* (0.497)	0.439 (0.366)	0.417 (0.401)
Observations	2,360	2,360	2,360	2,360	2,360	2,360	2,360	2,296

Ecart-type entre parenthèses

\*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

<sup>b</sup>: Un signe négatif et significatif dans l'équation d'emploi signifie que l'adhésion à des valeurs oppositionnelles diminue la probabilité d'accès à l'emploi.

## Conclusion

Les associations contribuent-elles à renforcer l'intégration de ceux qui souffrent de discriminations et qui, dans certaines zones géographiques sont, majoritairement d'origine étrangère ? En s'appuyant sur l'enquête TeO qui est largement mobilisée dans cet article, le Haut Conseil à l'Intégration rappelle en effet que les personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère à la naissance et les descendants d'immigrés représentent plus de la moitié des personnes âgées de 18 à 50 ans vivant en ZUS (Zones urbaines sensibles). Faut-il investir dans les associations pour réussir l'intégration ? La France sait-elle encore intégrer les immigrés ? Les enquêtes confirment que les Français sont très majoritairement ouverts à l'immigration, à la condition expresse que les immigrés et leurs enfants s'adaptent aux valeurs et aux mœurs françaises, c'est-à-dire qu'ils s'intègrent.

Pour travailler sur l'intégration des immigrés, les difficultés sont notables. On est d'abord confronté à l'absence de bases de données adéquates. Il a fallu alors se contenter de ce qui existait pour tenter d'évaluer la performance des associations en matière d'intégration de quatre communautés d'immigrés, choisies selon des critères de représentativité. Ainsi le répertoire national des associations que nous utilisons dans la deuxième section ne comporte pas de rubrique spécifique « intégration ». Les associations sont donc classées dans des rubriques thématiques, telles que « défense des droits fondamentaux, activités civiques », « action culturelle », « éducation-formation », « intervention sociale » ou bien d'autres encore qui peuvent ou pas œuvrer en faveur de l'intégration. Il n'est donc pas nécessairement alarmant de ne pas trouver de corrélation entre la densité associative ou l'encadrement associatif d'une part, et indicateurs d'intégration sur le marché du travail d'autre part, si l'objectif desdites associations n'est pas celui d'intégrer. La base TeO sur laquelle repose l'analyse de la troisième section souffre du même problème, auquel s'ajoute l'absence d'information sur l'appartenance ethnique ou communautaire de l'association (ses membres appartiennent à une communauté étrangère et l'association se définit comme telle).

Un bref aperçu de l'histoire des associations d'immigrés en France rappelle en outre que l'intégration, économique notamment, des populations étrangères, n'est pas l'objectif affiché officiellement, ce dernier étant par exemple l'amélioration de l'habitat de familles nord-africaines qui s'installent en France ou la lutte pour l'égalité entre Français et Etrangers, ou encore la lutte contre le racisme (SOS racisme). Nous mettons quant à nous l'accent sur l'intégration en termes d'accès à l'emploi, *via* le choix identitaire, qui est mesuré par l'adhésion à des valeurs oppositionnelles.

Notre approche, résolument quantitative, montre que l'appartenance à des associations non communautaires influence les choix identitaires, et que ces dernières affectent la probabilité de trouver un emploi. Un individu a moins de chance de trouver un emploi s'il ne se sent pas français, ne se sent pas chez lui en France, n'est pas perçu comme français et n'a pas confiance dans les institutions françaises. Le choix identitaire est influencé par ailleurs par l'appartenance à des associations qui peuvent jouer un rôle d'intégrateur social.

Ces résultats sont à prendre évidemment avec précaution. Ils ne permettent d'abord pas de dire exactement quelles associations devraient être financées, les associations qui se prétendent engagées dans l'intégration ou celles, plus professionnelles, qui ont un partenariat avec l'Etat ou les collectivités locales. Ils ne permettent pas davantage d'arbitrer entre une politique de subvention des associations et le type de politique qui est suivi depuis quelques années et qui se décline aux niveaux national et régional par des politiques d'intégration et politique de la ville. Mais ils mettent en perspective le déclin depuis dix ans du nombre d'associations financées par l'Etat et œuvrant expressément dans le domaine de l'intégration des immigrés et de leurs descendants directs, qui est passé de 200 millions d'euros en 2000 à 100 millions d'euros en 2010 (Haut Conseil à l'Intégration, 2012).

## Références bibliographiques

Amiriaux V., Simon P. (2006) 'There are no Minorities here : Cultures of scholarship and public debate on immigrants and integration in France' *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 47, p.191-215.

Baillet, D. (2000) 'Les associations issues de l'immigration, un outil d'intégration ?' *Migrations société*, vol. 12, n°72, pp. 55-66.

Baillet D. (2001) 'Militants d'origine maghrébine et intégration', *Sud/Nord*, vol. 14, p. 91-103.

Belorgey, J.-M. (2000) 'Les étrangers face à la liberté d'association ou quelle laïcité ?', *Migrations société*, vol. 12, n°72, pp. 45-54.

Berthoud, R. (2000) 'Ethnic employment penalties in Britain', *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.26, pp. 389-416

Blackaby, D., Drinkwater, S., Leslie, D. and Murphy, P. (1997) 'A picture of male and female unemployment among Britain's ethnic minorities', *Scottish Journal of Political Economy*, vol.44, pp. 182-97

Beauchemin C., Lagrange H., Safi M. 2011, 'Transnationalism and Immigrant Assimilation in France : Between Here and There?', Paris, Ined, Working Paper, n°172, 42 p.

Boitard, F., (2001) 'L'état et les associations, entre méfiance et allégeance', *Hommes et Migrations*, n° 1229, pp. 5-9.

Brubaker, R. (2001) 'The return of assimilation? Changing perspectives on immigration and its sequels in France, Germany and the United States', *Ethnic and Racial Studies*, vol. 24, pp. 531-548

Cattacin, S., en collaboration avec Morena La Barba (2007) 'Migrations et Associations. La vie associative des migrants – une exploration de leur rôle et développement en Europe occidentale', Genève et Neuchâtel : Département de sociologie/SFM.

Constant, A.F. and Zimmerman, K.F. (2008) 'Measuring ethnic identity and its impact on economic behavior', *Journal of the European Economic Association*, vol. 6, pp. 424-33.

Dumont A. (2010) 'L'état des recherches sur les associations de migrants internationaux', *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26, n°2, pp. 117-137

Eme B. Neyrand, G., (1997) 'Associations de proximité et processus d'intégration', *Migrations Etudes*, n°70

Hily M-A., Poinard M. (1985) 'Fonctions et enjeux du mouvement associatif portugais en France', *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n°1, pp. 25-35.

Noiriel, G. (1988) 'Le creuset français', Paris. Seuil

Poinsot, M. (2000) 'Associations de l'immigration et mouvement associatif français', Migrations société, vol. 12, n°72, pp. 45-54.

Safi, M. (2006) 'Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation', Revue française de sociologie, vol. 47, pp. 3-48

Schnapper, D. (2007) 'Qu'est-ce que l'intégration ?', Paris. Seuil

Paugam, S., ed. (2014) 'L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux', Paris. PUF

Streiff-Fénart, J. (2006) 'A propos des valeurs en situation d'immigration. Questions de recherche et bilan des travaux', Revue Française de Sociologie, 2006, 47-4, pp. 851-875.

Zenou, Y. and Battu H. (2009) 'Oppositional identities and employment for ethnic minorities: Evidence from England', The Economic Journal, vol. 120, pp. F52-F71,02.